

A la fin du mémoire que vous avez lu, monsieur Davey, il est question de la difficulté que l'on éprouve à assurer l'éducation des enfants indiens dans les écoles non indiennes, à cause de l'hésitation de certains arrondissements non indiens à accepter les élèves indiens dans leurs écoles. J'aimerais que vous nous donniez plus de détails à ce sujet et que vous nous expliquiez les raisons de cette attitude. Vous pourriez peut-être diviser en quelques grandes catégories les raisons du refus d'accepter les enfants indiens. Cette attitude se manifeste-t-elle plus souvent dans une région particulière, varie-t-elle de province en province, ou dans divers endroits d'une même province, et ainsi de suite ?

M. DAVEY: Cette difficulté n'est pas fréquente, mais elle se présente parfois.

Les endroits où cette attitude se manifeste sont généralement ceux où nous n'avons pas encore réussi à établir des écoles mixtes en nombre suffisant. Lorsque j'étais employé en Colombie-Britannique, nous avons eu quelque difficulté à faire accepter notre programme, au début. Maintenant, on me dit que les difficultés sont aplanies. Je ne sais pas si cela répond bien à votre question.

M. HOWARD: Oui, je le pense. Cette hésitation est alors une affaire du début?

M. DAVEY: Oui, on ne sait pas trop comment cet arrangement va fonctionner.

M. HOWARD: Et par la suite, il est plus facile de faire accepter ce système aux autres commissions scolaires et aux écoles privées?

M. DAVEY: Oui. Dans les régions où l'on n'a encore aucune de ces écoles mixtes, nous tentons de choisir au début les arrondissements qui offrent le plus de chances de succès. Si nous avons des doutes à cet égard, nous différons l'application de notre programme. Nous savons que si nous échouons, il faudra tout recommencer.

M. HOWARD: Éventuellement, ce programme d'éducation mixte devrait permettre à la Direction des affaires indiennes d'évacuer complètement le domaine de l'enseignement et de le laisser aux provinces intéressées. Est-ce le but que vous vous proposez?

M. DAVEY: Il semble que nous sommes en passe de l'atteindre en Colombie-Britannique, où 25 p. 100 des élèves fréquentent des écoles non indiennes.

M. HOWARD: La fréquentation des externats en Colombie-Britannique a-t-elle diminué? En avez-vous fermé quelques-unes à la suite de cette intégration?

M. DAVEY: Nous avons fermé quelques externats en Colombie-Britannique, mais le nombre total n'en a pas encore diminué. C'est-à-dire que le nombre de nos instituteurs n'a pas diminué. Le nombre des écoles a diminué d'une ou deux.

LE PRÉSIDENT CONJOINT (*M. Dorion*): Avez-vous d'autres questions à poser à M. Davey?

M. HOWARD: Je comprends que vous jouissez de l'entière collaboration du ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, mais il vous faut traiter avec les commissions scolaires, qui décident si elles doivent participer à ces arrangements.

M. DAVEY: C'est exact.

M. HOWARD: Avez-vous constaté des hésitations considérables des commissions scolaires à cet égard, en Colombie-Britannique?

M. DAVEY: Pas récemment; pas depuis trois ou quatre ans.

LE PRÉSIDENT CONJOINT (*M. Dorion*): Avez-vous d'autres questions?